

PNEUMATIQUES

VOS AVANTAGES

- Confort de conduite et sécurité accrue
- Budgétisation du poste des pneumatiques
- Facilité pour les collaborateurs
- Remplacement effectué dans le réseau de marque du véhicule.

LES "PLUS" DIAC LOCATION

- La souplesse de choisir entre pneus été, tout temps ou hiver selon la saison
- Prestation complète, démontage, montage, équilibrage
- Remboursement des pneus non consommés en fin de contrat

PRINCIPE

ALLIEZ CONFORT ET SÉCURITÉ GRÂCE À LA PRESTATION « PNEUMATIQUES »

Vous déterminez au début du contrat, le nombre de pneumatiques dont vous allez avoir besoin, et vous pouvez l'adapter en cours de contrat si votre loi de roulage évolue.

PRESTATION

Le changement de pneumatiques peut se faire dans tout le réseau agréé Renault où des spécialistes sont à votre disposition.

- **La fourniture de nouveaux pneus** ne se fait pas obligatoirement dans la même marque que ceux montés à l'origine.
- **Le changement de pneumatiques** se fait par deux (train de pneus).

Lorsqu'il y a permutation à l'inter saison entre pneus été et pneus hivers, la conservation de ces derniers pendant la période non utilisée est effectuée par le collaborateur, sous son entière responsabilité.

Le remplacement des pneumatiques se fait en fonction de l'usure normale (si le rainurage est inférieur à 2 millimètres) ou lors d'une crevaison non réparable.

La prestation comprend la fourniture, la pose et l'équilibrage des pneus dans la limite du nombre de pneus souscrits au contrat.

La permutation entre pneus été et pneus hiver est prise en charge dans la limite de 2 fois par an.



LES TYPES DE PNEUS PROPOSÉS

L'option « tous pneus » vous permet de choisir les pneumatiques en fonction de vos besoins ou de la saison.

Vous choisissez entre

- Pneumatiques standard
- Pneumatiques Tout-temps
- Pneumatiques Hiver